Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **99 (1973)**

Heft 13

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

17 h. 50-18 h. 10 *Verankerte Elementwände, Beispiele aus Graubünden*, par MM. Hans Stump et Dr Ladislav Otta, ing. civils, Zurich.
Ensuite discussion et fin des conférences.

18 h. 30 Départ par car spécial pour Coire (correspondance avec le train pour Zurich, départ de Coire 19 h. 16).
Soirée libre.

Samedi 23 juin 1973

Excursion 1 : 8 h., départ de Flims-Waldhaus pour Solis par Reichenau-Thusis, visite des *chantiers de la Schinstrasse, dans la région Solis-Alvaschein*,
continuation du voyage jusqu'à Wiesen,
visite du *chantier du tunnel de la Landwasser*,
environ 13 h., dîner au Restaurant Bellevue, Wiesen,
ensuite retour à Coire,
correspondance avec le train pour Zurich, départ de Coire 16 h. 01.

Excursion 2 : 8 h., départ de Flims-Waldhaus pour le Calfeisental, via Coire et Bad Ragaz,
visite des *chantiers du barrage de Mapragg et du barrage de Gigerwald*,
environ 13 h., dîner dans les environs des chantiers,
ensuite, retour à Bad Ragaz,
correspondance avec le train pour Zurich, départ de Bad Ragaz 16 h. 20.

Conférences

Le Centre suisse de la construction métallique et la Chaire de statique et construction en acier de l'EPFZ organisent une conférence de M. *Allan Bergfelt*, Dr sc., professeur à l'Institut de construction en acier de l'Ecole polytechnique Chalmers, de Göteborg (Suède). Cette conférence sera donnée en allemand, le mardi 19 juin 1973 de 16 h. 15 à 18 h. à l'EPFZ, bâtiment principal, auditoire F 7, sous le titre suivant : « Überblick über die aktuelle Forschung am Institut für Stahlbau an der Chalmers Technischen Hochschule, Göteborg ».

Carnet des concours

Collège régional à St.-Nicolas

Jugement

Le jury, composé de MM. Ivo Sarbach, président, Gaudenz Risch, A. Gnägi, E. Anderegg, Zimmermann et H. Fux, s'est réuni à Saint-Nicolas les 22 et 23 mai 1973 pour examiner les projets présentés. Il a décidé d'attribuer six prix :

1er prix de Fr. 6500.— à MM. X. Furrer et W. Jeitziner, Viège.
2e » 6000.— à M. Josef Imhof, Lax-Brigue.
3e » 5000.— à MM. Ed. Furrer et P. Morisod, Sion.
4e » 4000.— à M. Arnold Meichtry, Onex/Genève.
5e » 3500.— à M. J.-P. Perraudin, du bureau. A. & J.-P. Perraudin, Sion.
6e » 3000.— à MM. R. Tronchet et J.-L. Tronchet, à Sion.

Le jury a en outre recommandé de demander aux auteurs des deux premiers projets primés de réétudier leurs projets en leur attribuant à chacun la somme de Fr. 3000.— pour ce travail. Le jury constitué en commission d'experts examinera les projets réélaborés.

Le jury, conscient de la difficulté de la tâche proposée, a relevé le niveau remarquable, dans l'ensemble, des projets présentés.

Autoroute Chiasso-St. Gothard
Viaduc Piota Negra, zone Piottino

Jugement

Réuni à Bellinzone, sous la présidence de M. Argante Righetti, conseiller d'Etat, le jury a décidé d'attribuer les prix suivants :

1er prix de Fr. 60 000.— au Bureau d'ingénieurs Simona-Stucki-Hofacker, à Bellinzone.
2e prix de Fr. 26 000.— au Bureau d'ingénieurs B. Bernardi, à Bellinzone.
3e prix de Fr. 24 000.— au Bureau d'ingénieurs Zschokke-Wartmann S.A., Brougg.
4e prix de Fr. 20 000.— au Bureau d'ingénieurs G. Altmann, Lugano.
5e prix de Fr. 19 000.— au Bureau d'ingénieurs E. Toscano, Bellinzona.
6e prix de Fr. 10 000.— au Bureau d'ingénieurs Maggia, Locarno.

Ces six projets seront exposés au public dans la Salle patricienne de Carasso du 18 au 29 juin 1973, tous les jours de 13 h. 30 à 17 h. 30, sauf les samedis et dimanches.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 13 et 14 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir pages 12 et 18 des annonces

Informations diverses

Canalisations en PVC GRESINTEX dans la commune de Sierre

(Voir photographie page de couverture)

Dans le cadre de la construction de la station d'épuration de Sierre, la pose du collecteur principal constitue une étape importante. De grands tronçons sont situés au bord du Rhône et dans la nappe phréatique. Aussi, en raison de la présence dans la régon de grandes industries, les eaux peuvent être chimiquement chargées.

Il importait donc d'adopter des tuyaux assurant aussi bien une étanchéité parfaite qu'une grande résistance à la corrosion.

Les tuyaux en PVC GRESINTEX, série standard, utilisés comme coffrage perdu et enrobés de béton profil IV SIA, ont été retenus dans les dimensions et quantités suivantes :

Ø 700 mm = 340 m
Ø 800 mm = 380 m
Ø 1000 mm = 2000 m

Pour les tronçons situés dans la nappe phréatique, les chambres de visite sont également exécutées en PVC et utilisées comme coffrage perdu.

Maître d'œuvre et Direction générale : Service technique de la ville de Sierre.
Bureau d'ingénieurs : E. Kraml, ing.-civil SIA, Sierre.
Entreprise : Billieux & Cie, Sierre.
Distributeur GRESINTEX pour la Suisse : Canalisations Plastiques S. A., Lausanne.